

SÉANCE DU 18 AVRIL 2008

CONSTRUCTION DE VESTIAIRES SPORTIFS

Mme le Maire informe le Conseil que la Commission d'appel d'offres, réunie ce jour à 14h, après examen approfondi de toutes les candidatures, a décidé d'attribuer le marché comme suit :

LOT		Entreprise retenue	Montant TTC
Lot n° 1	Gros œuvre Carrelage	SYMA	115 203.09 €
Lot n° 2	Charpente Menuiseries	RABIOT CARPENTIER	50 135.12 €
Lot n° 3	Couverture bacs alu	GOUJON VALLEE	18 082.60 €
Lot n° 4	Plomberie Ventilation	PCV SERVICES	36 805.28 €
Lot n° 5	Electricité Chauffage	HAUGUEL	11 272.30 €
Lot n° 6	Peinture	<i>LAMY LECOMTE</i>	5 143.10 €
Lot n° 7	Ravalement	<i>SGB 76</i>	5 382.00 €

Le Conseil Municipal en prend acte et entérine la décision de la Commission d'appel d'offres.